

# SALLE DE TOILETTE

## FICHES-CONSEILS ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

### SUJETS DE LA FICHE-CONSEILS

1. Généralités
2. Nombre, emplacement et signalisation
3. Entrée
4. Salle de toilette individuelle mixte (familiale ou universelle)
5. Salle de toilette avec cabines
6. Lavabo
7. Cuvette
8. Urinoir
9. Barres d'appui
10. Accessoires

### OBJECTIFS

- a. Offrir des salles de toilette accessibles en nombre suffisant dans un lieu.
- b. Trouver facilement les salles de toilette accessibles.
- c. Accéder facilement aux salles de toilette et en utiliser les appareils et les accessoires avec tout type d'aide à la mobilité, dont les triporteurs et les quadriporteurs.
- d. Favoriser l'aménagement de salles de toilette individuelles mixtes ayant un lavabo et une cuvette dans la même pièce.
- e. Choisir des appareils et des accessoires et les disposer de manière à ce qu'ils soient visibles, faciles d'accès, faciles à manipuler et qu'ils ne constituent pas un obstacle à la circulation.



### 1 Généralités

- On distingue deux types d'installations sanitaires : les salles de toilette avec cabines (hommes et femmes) ou les salles de toilette individuelles mixtes aussi appelées « universelles » ou « familiales ».
- La salle de toilette individuelle mixte est pratique, car elle dispose d'un lavabo et d'une cuvette dans la même pièce. Elle offre plus d'espace pour les familles et les personnes à mobilité réduite. **Elle permet également la présence d'un aidant du sexe opposé. Cet aménagement devrait être favorisé.**

## 2 Nombre, emplacement et signalisation

- Tout bloc sanitaire prévu pour les usagers d'un lieu devrait comporter des installations accessibles.
- Favoriser le regroupement des salles de toilette accessibles avec les salles de toilette pour tous.
- Toute salle de toilette individuelle mixte devrait être accessible.
- Lorsque deux salles de toilette individuelles sont prévues (hommes et femmes), prévoir qu'au moins une des deux soit accessible. Signaler les deux salles de toilette comme étant mixtes (l'une accessible, l'autre non).
- Toute salle de toilette avec cabines devrait comporter une cabine accessible, et ce, tant du côté « hommes » que du côté « femmes ». En plus, une salle de toilette individuelle mixte devrait être prévue à proximité.
- Toute salle de toilette doit être identifiée par le ou les pictogrammes appropriés (hommes, femmes, mixte, accessible).

### 3 Entrée

#### Salle de toilette avec cabines

- Idéalement, prévoir une entrée en chicane, sans porte.
- Prévoir une largeur minimale de 1100 mm pour une entrée en chicane.
- Prévoir une aire de manœuvre libre au sol d'au moins 1500 mm (idéalement 1800 mm) aux changements de direction dans une entrée en chicane.

#### Salles de toilette avec une porte (salle avec cabines ou salle de toilette individuelle)

- Si une porte est requise, favoriser la présence d'une seule porte. Éviter les vestibules d'entrée avec deux portes.
- La porte doit offrir une largeur libre d'au moins 800 mm (idéalement 915 mm) entre la face et la butée de la porte.
- Il doit y avoir un dégagement latéral, côté tirée de la porte, de 600 mm de largeur et de 300 mm côté poussée.
- Il doit y avoir une surface de plancher libre au sol minimale de chaque côté de la porte.
- Idéalement, il devrait y avoir une aire de manœuvre libre au sol d'au moins 1500 mm (idéalement 1800 mm) de chaque côté de la porte.
- Éviter les seuils aux portes. Si un seuil est requis, il doit être d'une hauteur de 13 mm tout au plus et être coupé en biseau.
- La poignée de porte doit être facilement préhensible (bec-de-cane, en D) et être située à 1100 mm du sol tout au plus (idéalement 915 mm).
- Un loquet facilement manipulable (d'une seule main, le poing fermé, sans torsion du poignet) doit être prévu au maximum à 1100 mm du sol tout au plus (idéalement 915 mm).
- La porte doit pouvoir être déverrouillée de l'extérieur en cas d'urgence.
- Une porte munie d'un ferme-porte, même si celui-ci est allégé et à action retardée, peut être difficile à manipuler pour certaines personnes à mobilité réduite. Éviter le ferme-porte, sinon prévoir un ouvre-porte automatique.
- De préférence, la porte doit s'ouvrir vers l'intérieur sans restreindre l'aire de manœuvre. Une porte qui s'ouvre vers l'extérieur doit s'ouvrir contre un mur.
- Une porte qui ouvre vers l'extérieur doit avoir une poignée en D de 140 mm disposée du côté intérieur, horizontalement, à une hauteur entre 900 et 1000 mm du sol et entre 200 et 300 mm des charnières.

#### 4 Salle de toilette individuelle mixte (familiale ou universelle)

- La porte doit comporter toutes les caractéristiques décrites au point 3, Entrée.
- Une aire de manœuvre d'au moins 1500 mm (idéalement 1800 mm) doit être prévue à l'intérieur de la pièce libre de tout obstacle.
- Aucune dimension de la pièce ne doit être inférieure à 1700 mm.
- Un lavabo, une cuvette, des barres d'appui et des accessoires conformes aux éléments décrits aux points 6, 7, 9 et 10 doivent être prévus.

## 5 Salle de toilette avec cabines

- Une entrée en chicane ou une porte conforme aux éléments décrits au point 3, Entrée, doit être prévue.
- Un dégagement d'au moins 1700 mm doit être prévu entre la porte de la cabine accessible et la porte d'entrée de la salle de toilette lorsqu'elles ouvrent l'une vers l'autre.
- Un dégagement d'au moins 1400 mm doit être prévu entre la cabine accessible et tout appareil sanitaire fixé au mur. Idéalement, une aire de manœuvre de 1500 mm (idéalement 1800 mm) devrait être prévue.
- Au moins une cabine devrait être accessible et comporter :
  - ▶ une porte :
    - située vis-à-vis de l'espace dégagé à l'intérieur de la cabine;
    - offrant une largeur libre d'au moins 800 mm (idéalement 915 mm) entre la face et la butée de la porte;
    - munie d'une poignée de porte facilement préhensible (en D) et située à tout au plus 915 mm du sol;
    - un loquet facilement manipulable (d'une seule main, le poing fermé, sans torsion du poignet) situé à tout au plus 915 mm du sol;
    - ouvrant préférentiellement vers l'extérieur. Une porte qui s'ouvre vers l'extérieur doit s'ouvrir contre un mur;
    - si elle ouvre vers l'extérieur, une poignée en D de 140 mm disposée du côté intérieur, horizontalement, à une hauteur entre 900 et 1000 mm du sol et entre 200 et 300 mm des charnières.
  - ▶ des dimensions d'au moins 1500 sur 1500 mm si une salle de toilette individuelle mixte (familiale ou universelle) est prévue à proximité;
  - ▶ une aire de manœuvre de 1500 mm hors de tout obstacle (cuvette et porte) à l'intérieur si aucune salle de toilette individuelle (familiale ou universelle) n'est prévue à proximité;
  - ▶ une cuvette conforme aux éléments décrits au point 7, Cuvette.
- Des lavabos, un urinoir, des barres d'appui et des accessoires conformes aux éléments décrits aux points 6, 8, 9 et 10.

## 6 Lavabo

- Au moins un lavabo et idéalement tous les lavabos doivent avoir :
  - ▶ une aire de manœuvre d'au moins 1500 mm, idéalement 1800 mm;
  - ▶ le dessus à une hauteur de 865 mm tout au plus.
  - ▶ un dégagement pour les genoux d'au moins 760 mm de largeur (idéalement 800 mm) et de 685 mm de hauteur (idéalement 700 mm) sur une profondeur de 280 mm et un dégagement supplémentaire pour les pieds de 230 mm de hauteur sur la distance située entre 280 et 430 mm à partir de l'avant du lavabo (idéalement sur toute la profondeur du comptoir);
  - ▶ des tuyaux isolés;
  - ▶ leur axe à une distance de 460 mm du mur latéral;
  - ▶ une robinetterie de type à levier ou actionnée automatiquement.
- La température de l'eau devrait être limitée pour éviter les risques de brûlure.
- Pour un lavabo encastré, l'installer le plus près possible du bord du comptoir.
- Prévoir un miroir dont le bas est à au plus 1 m du sol (idéalement, installé juste au-dessus du comptoir ou du lavabo). Éviter le miroir incliné.

## 7 Cuvette

- Dégagement entre la cuvette et le mur le plus près entre 285 et 305 mm.
- Dégagement de l'autre côté d'au moins 875 mm (idéalement 1240 mm).
- Cuvette de type allongée avec dessus du siège situé entre 400 et 460 mm du sol, idéalement 400 mm.
- Siège sans mécanisme à ressort muni d'un couvercle ou d'un dossier.
- Chasse d'eau à action manuelle facile d'accès (située du côté du dégagement de 875 mm) ou automatique.

## 8 Urinoir

- Au moins un urinoir (idéalement tous les urinoirs) doit :
  - ▶ être de type mural avec bordure située entre 488 et 512 mm du sol ou fixé au plancher avec bordure au même niveau que le plancher fini.
  - ▶ avoir un accès dégagé de 800 mm de largeur centré sur l'urinoir.

## 9 Barres d'appui

- Fini antidérapant
- Diamètre de 30 à 40 mm
- Dégagement de 35 à 45 mm du mur

### Cuvette

- Une barre d'appui fixée à l'horizontale entre 840 et 920 mm du sol. À partir de 300 mm de la paroi arrière et se prolongeant de 450 mm à l'avant de la cuvette.
- Une barre d'appui verticale de 760 mm de longueur installée à 150 mm au-dessus de la barre d'appui horizontale.
- Une seconde barre d'appui horizontale entre 840 et 920 mm du sol, de 600 mm de longueur, fixée à l'arrière de la cuvette s'il n'y a pas de réservoir d'eau.
- Une barre d'appui rabattable peut également être installée du côté du dégagement de 875 mm afin de faciliter le transfert sur la cuvette.

### Urinoir

- Au moins un urinoir doit comporter deux barres d'appui d'au moins 300 mm de longueur fixées de chaque côté à la verticale contre le mur à une distance maximale de 380 mm du centre de l'urinoir. Le centre de la barre d'appui doit se retrouver à 1 m au-dessus du sol.

## 10 Accessoires

- Le distributeur de papier hygiénique doit être fixé sous la barre d'appui horizontale à au moins 600 mm du sol et ne pas nuire à l'utilisation de cette dernière. Les gros distributeurs ronds peuvent s'installer à 150 mm au-dessus de la barre d'appui. Privilégier un boîtier ouvert pour faciliter l'accès et la manipulation.
- Prévoir un crochet porte-manteau à au plus 1200 mm du sol avec une saillie maximale de 50 mm (dans la salle de toilette individuelle et dans la cabine accessible).
- Prévoir une tablette située à au plus 900 mm du sol (dans la salle de toilette individuelle et dans la cabine accessible).
- Prévoir une poubelle dans la cabine accessible dont l'emplacement ne nuira pas à la circulation.
- Installer le distributeur de savon, le distributeur de papier à mains ou le séchoir à mains à tout au plus 1200 mm du sol (élément qui doit être manœuvré), à proximité du lavabo accessible et d'une poubelle.
- Prévoir une table à langer avec une poignée située à tout au plus 1200 mm du sol. Lorsque la table à langer est ouverte, son dessus doit être situé à 890 mm et elle doit offrir un dégagement en dessous d'au moins 700 mm de hauteur.
- Prévoir une aire de manœuvre de 1500 mm (idéalement 1800 mm) devant chaque accessoire.